

Parole de commerçants élus

« Les commerces dits Non-Essentiels ne veulent plus vivre cela »

Conférence de presse, Jeudi 6 mai 2021 à 10h30, à Lorient

« Plus jamais ça ! Nous ne voulons plus subir de fermetures administratives qui tuent le commerce de proximité et plongent certains d'entre-nous dans une grande détresse psychologique. »

Commerçantes indépendantes élues à la CCI du Morbihan, Géraldine Scardin et Maryline Bénabès veulent **alerter sur la situation « parfois catastrophique » des commerces de proximité, et notamment ceux de l'équipement de la personne, d'habillement et de chaussures, qui sont actuellement contraints à une nouvelle fermeture administrative**, la troisième consécutive depuis un an et le début de la crise Covid-19.

Aux problèmes de trésorerie et de gestion des stocks, les représentantes des commerçants veulent **souligner l'apparition d'une nouvelle problématique liée à la santé des dirigeants**. « Certains souffrent de cette situation et du stress engendré. On peut témoigner d'une grande détresse psychologique qui touche plusieurs et qui est très inquiétante », rapportent les deux présidentes de délégation CCI et représentantes des commerçants.

« Aujourd'hui, on est toujours considérés comme non-essentiels. Qu'est ce que cela veut dire ? On ne comprend plus, ni pourquoi nous devons rester fermés. »

Depuis une année de pandémie, les commerces de proximité ont su s'adapter et appliquer les protocoles sanitaires : gel hydroalcoolique à l'entrée de chaque magasin, jauge et distanciation physique respectées, sens de circulation indiqué, gestion des essayages... « Nous faisons partie des bons élèves, et on sait désormais travailler dans ce contexte d'épidémie. **Alors pourquoi devons-nous encore une fois rester fermés ? Et pourquoi jusqu'au 19 mai, alors que les déplacements interrégionaux sont autorisés depuis le 3 mai !** », déplorent les commerçantes.

La CCI du Morbihan, parlement des entreprises locales, donne la parole à ses élus à l'occasion d'une conférence de presse organisée ce jeudi 6 mai 2021 à 10h30, à l'Hôtel consulaire, Quai des Indes à Lorient.

Aux côtés de Maryline Bénabès, présidente de la délégation de la CCI du Morbihan de Pontivy et de Géraldine Scardin, présidente de la délégation de Lorient, d'autres élus consulaires et commerçants morbihannais témoignent de leur solidarité et rejoignent les questionnements posés.

« La CCI du Morbihan est très attachée à la vitalité et à la diversité de l'économie locale. Le tissu de commerces indépendants y contribue fortement. Et son maillage sur l'ensemble des territoires est essentiel pour la vie économique du département et pour son développement. La crise sanitaire et économique que nous vivons a aussi révélé l'importance de l'humain dans la vie économique et l'aménagement des territoires. Il devient urgent de permettre aux commerçants de reprendre leur vie de chef d'entreprise et aux entreprises, de reprendre vie », souligne et soutient Pierre Montel, président de la CCI du Morbihan.

Activé depuis le 15 mars 2020, le numéro Vert d'écoute et d'accompagnement des difficultés mis en place et géré par la CCI du Morbihan (0 800 005 056), **a déjà reçu plus d'un millier d'appels. Plus de la moitié proviennent de commerces en difficulté.**

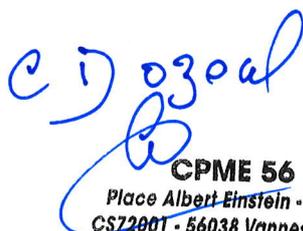
Quelques chiffres

En 2020, le département du Morbihan compte **12 760 commerces de détail, dont 1 156 sont dédiés à l'équipement de la personne**

En 2020, le commerce de détail emploie **48 533 salariés dont 2 131 au service des commerces de l'équipement à la personne**

Selon la dernière étude sur la consommation des ménages en Morbihan, les dépenses liées à l'équipement de la personne représentent **17.9% du budget global d'un ménage en Morbihan**, derrière l'alimentaire et les produits d'entretien et de toilette qui couvrent 52.1% des dépenses.

Source : CCI Bretagne, collection Repères : Chiffres clés du commerce de détail en Bretagne, 2020
<https://fr.calameo.com/read/00291673671a96f38c0bf?page=3>



CPME 56
Place Albert Einstein - CP 36
CS72001 - 56038 Vannes Cedex
02 97 68 36 13
dozoulclaude@orange.fr
Siret : 450 886 190 000 35

A propos de la CCI du Morbihan

La CCI du Morbihan est un établissement public administratif de l'Etat (siège à Lorient et cinq délégations : Auray, Lorient, Plœrmel, Pontivy, Vannes). Ses missions : représenter les intérêts des 37 000 entreprises morbihannaises du commerce, du tourisme, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics ; informer, accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement (création – transmission, formalités, animation de pépinières d'entreprises, de réseaux...) ; observer, analyser, réaliser des études et mener un travail de prospective au service de tous les acteurs des territoires (Etat, collectivités, entreprises, écoles et université,...) ; assurer la formation professionnelle et la diplomation aux différentes étapes de la vie pour les dirigeants, les salariés, les jeunes et les demandeurs d'emploi ; gérer de grands équipements publics tels que le port de commerce (participation majoritaire dans la SAS du Port de commerce de Lorient Bretagne Sud) et l'aéroport de Lorient Bretagne Sud (gestion directe).

À travers son action, la CCI du Morbihan et ses infrastructures génèrent 235 millions d'euros et 1 962 emplois sur l'ensemble du territoire du Morbihan, soit une valeur 8,5 fois supérieure aux ressources qu'elle mobilise (source : étude du cabinet Goodwill – 2017).

CCI du Morbihan – 21 Quai des Indes – CS 30362 – 56323 Lorient cedex – T. 02 97 02 40 00 -

www.morbihan.cci.fr //    